

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

4 MAI 2018
8 H 15

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 4 mai 2018 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents : M. Dino Mazzone, conseiller
M^{me} Elizabeth Ulin, conseillère
M^{me} Colleen Feeney, conseillère

Absents : M. Beny Masella, maire
M^{me} Maria Torres, conseillère

Aussi présents : M^e Claude Gilbert, greffier

Madame Elizabeth Ulin, mairesse suppléante, a agi comme président de la séance.
M^e Claude Gilbert, greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, conseiller, et secondé par Colleen Feeney, conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180504-001

La mairesse suppléante déclara la séance ouverte à 8 h 25.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Dino Mazzone, conseiller, et secondé par Colleen Feeney, conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du vendredi 4 mai 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20180504-002

3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, conseillère, et secondé par Dino Mazzone, conseiller, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 2 mai 2018.

2) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion :

Adresse	Projet	Recommandation du CCU
407 Westminster N.	remplacement des portes avant et arrière	tel que présenté;
253 Strahearn N.	remplacement de dix fenêtres	tel que présenté;
37 Courtney	remplacement de la porte avant, des soffites et de la bordure de toit	tel que présenté;
132 Brock N.	démolition et reconstruction de la véranda du second étage à l'arrière et remplacement de trois fenêtres à l'arrière, des toits à l'avant, des marquises à l'avant et sur le coté et du fashia	avec conditions;

124 Percival	remplacement de la porte d'entrée et de l'imposte	tel que présenté;
206 Percival	remplacement de 23 fenêtres et d'une porte de côté ordinaire	avec conditions;
32-34 Roxton	recouvrement des marches avant en granite et remplacement des rampes	tel que présenté;
14 Brock N.	enlèvement de la terrasse arrière et remplacement de la dalle de béton sur le porche avant par du pavé	tel que présenté;
109 Westminster N.	construction d'un porche, peinture de la galerie avant et remplacement des rampes, de cinq fenêtres et de la porte avant	avec conditions;
16 Garden	remplacement de sept fenêtres	tel que présenté.

3) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, tel que recommandé suivant le procès-verbal de la réunion du CCU :

Adresse	Projet
216 Ballantyne N.	remplacement d'une porte de garage et de la porte de côté du garage détaché;
124 Percival	démolition du solarium du second étage et remplacement de la porte arrière du second étage;
14 Brock N.	construction d'une voie d'accès (marches et paliers).

4) De refuser le plan suivant, tel que recommandé suivant le procès-verbal de la réunion du CCU :

Adresse	Projet
32-34 Roxton	fermeture de l'espace sous les marches avant et ajout d'une porte.

Adoptée à l'unanimité
20180504-003

4. Régime de retraite des salariés – confirmation d'autorisation de communications

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest s'est vu confier la responsabilité par le Comité de retraite d'administrer le régime de retraite de ses employés;

ATTENDU que Morneau Shepell Gestion d'actif et des risques agit comme gestionnaire et conseiller en matière de placements pour le régime de retraite des employés municipaux;

ATTENDU que Canadian Western Trust (CWT) est le gardien de valeurs désigné du régime de retraite;

ATTENDU que le gardien de valeurs demande à la Ville de confirmer que le gestionnaire de placements est autorisé à donner des instructions, à recevoir des renseignements personnels et à avoir un accès en ligne au compte;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Colleen Feeney, conseillère, et secondé par Dino Mazzone, conseiller, et résolu :

Que la trésorière, M^{me} Valentina Maria Todoran, soit autorisée à signer au nom de la Ville le formulaire transmis par CWT et visant à lui confirmer la désignation de tiers fournisseurs de services.

Adoptée à l'unanimité
20180504-004

5. Période de questions du public

À 8 h 49, le maire nota le début de la période de questions.

6. Levée de la séance

À 8 h 50, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Dino Mazzone, conseiller, et secondé par Colleen Feeney, conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180504-005

Elizabeth Ulin
Mairesse suppléante

Claude Gilbert
Greffière

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20180504*